

Edition du "REVEIL DU NORD" 100 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9<sup>e</sup>)

L'Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Vieilles Histoires de chez nous

"L'HOMME MORT"

ON nous avait dit à Douai : « Vous qui cherchez des curiosités, allez donc voir... l'Homme Mort », c'est par là-bas du côté du champ d'aviation de La Brayelle.



LE TOMBEAU DE « L'HOMME MORT », partent, la dernière demeure de deux braves gentilhommes du temps passé.

Et, nous approchant, nous pûmes déchiffrer les inscriptions suivantes :

SEPULTURE de Messire Louis Alexandre-Joseph-Honoré Duquesnellet, écuyer, ancien officier au Régiment des Flandres, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, décédé le 15 avril 1830.

de Messire Louis-Alexandre-Seraphin-Joseph-Honoré de Warrennes, écuyer, ancien officier d'infanterie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, décédé le 9 mars 1811, dernier mâle de l'ancienne et noble maison du comte de Namur, établie en France en 1502.

Le tombeau édifié à l'angle des chemins de Quéry et d'Esquerchip, côté Ouest de Lambres et à la limite de Brébierres, contient effectivement les dépouilles de deux gentilshommes, dont l'un, Honoré Duquesnellet fut le châtelain de La Brayelle, celui-ci ayant été inhumé au premier cimetière qu'une place était réservée pour son frère, Honoré de Warrennes.

Le terrain sur lequel a été érigé ce tombeau appartenait conséquemment au premier décédé, puis vint en héritage au survivant, son frère qui devait le suivre dans la tombe dix-sept ans après.

Monsieur Honoré de Warrennes, écuyer, ancien officier d'infanterie, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, demeurant à Paris, le sus-nommé, par acte du 28 août 1830, a fait offre de donation au profit de l'Hospice Quéry, de :

4 hectares, 99 ares, 42 centiares de terre, sis sur le territoire de Lambres. La Commission administrative des Hospices a été autorisée à accepter cette donation, par ordonnance du roi, du 29 septembre 1831. Ladite commission a déclaré accepter par acte du 26 novembre 1831, devant M<sup>r</sup> Capron, notaire à Douai.

Monsieur Honoré de Warrennes, par acte devant M<sup>r</sup> Barthélemy de Sainte-Croix, notaire à Paris, du 26 décembre 1831, a déclaré de tenir, pour bien et dûment notifié, dudit acte d'acceptation.

Monsieur Honoré de Warrennes est décédé à Paris le 9 mars 1811. Charges et conditions : L'hospice général de Douai doit, aux termes de la donation du 25 août 1830, en réserver à perpétuité le tombeau érigé sur une partie du terrain concédé, ou repousser le corps de Monsieur Honoré Duquesnellet, frère du donateur, et où lui-même sera inhumé, même de faire reconstruire au besoin ledit tombeau ; De ne laisser mettre en culture le terrain qui entoure le monument à distance de six mètres de chacune des six faces et d'en maintenir la clôture par un fossé de la largeur de deux mètres d'ouverture faisant partie des six mètres réservés ; De pourvoir à l'entretien de ce terrain environnant et au curage du fossé, de manière que, dans aucun temps, il n'y ait de mauvaises herbes ou autres produits spontanés, ils soient toujours dans le meilleur état, comme aussi de faire signer la plantation des saules pleureurs existant à chacun des angles du tombeau et de le remplacer à mesure qu'ils viendraient à périr par végété ou être détruits par quelque cause que ce puisse être, de sorte que cette plantation subsiste ainsi à perpétuité ; De n'entrer en jouissance du terrain qu'à partir du décès du donateur, qui s'en réserve l'usufruit, ledit établissement donataire supportant à cette époque seulement, les charges sus-énoncées ; De confier, spécialement à l'un de MM. les Administrateurs des Hospices le soin de faire inspecter plusieurs fois le monument dans le cours de chaque année pour assurer l'exécution de ces saules pleureurs existant, toutes les conditions mentionnées étant d'exécution littérale à peine de nullité de la présente concession, que pourront en tout temps réclamer les héritiers légitimes du donateur ; De pourvoir et supporter les frais que pourront occasionner les présentes, y compris ceux d'une grosse exécution à remettre au donateur ; Nous savons donc maintenant pour quelle raison il existe auprès du Champ d'Aviation de La Brayelle et au lieu dit « L'Homme Mort », un tombeau isolé dans lequel repose à côté de son frère, le dernier mâle de l'ancienne et noble famille du Comte de Namur.

A. FAURIE.

Un drame troublant a été découvert hier samedi à Vieux-Condé

On a retiré du canal le cadavre ligoté et complètement nu d'un homme dont on ignore l'identité

Samedi après-midi, vers 15 h. 30, un habitant de Vieux-Condé, M. Despas, ne profitant sur la rive droite du canal du Jard, aperçut, auprès du pont de la Raffinerie, un corps flottant sur l'eau. S'approchant, il constata qu'il s'agissait du cadavre d'un homme.

Aidé de plusieurs voisins, il tenta de ramener le corps sur la rive, mais ce fut en vain. Il se décida alors à avertir les autorités, et brigadier de gendarmerie, a procédé aux premières constatations. Le corps était complètement nu et il n'a pas été possible de relever l'identité du noyé.

Des premiers résultats de l'enquête, il semble que la victime aurait été on se serait jetée à l'eau dans la partie du canal comprise entre Condé et le pont de la Raffinerie à Vieux-Condé. Il paraît, en effet, impossible pour un corps aussi volumineux d'être venu de plus loin.

On ne constata aucune disparition à Vieux-Condé mais il n'en est pas de même à Condé, où un ouvrier mineur polonais, qui habitait rue de l'Escant, est signalé disparu depuis cinq mois.

Si on en croit ce qu'avait dit l'épouse de ce dernier, il serait reparti en Allemagne, mais cette déclaration paraît suspecte, car la femme, à son tour, quitta la ville sans faire savoir où elle allait.

Se trouve-t-on en présence d'un crime ? Et non serait-ce pas le Polonais en question que l'on aurait retrouvé dans le canal ? C'est ce que l'enquête devra établir. En attendant le corps a été déposé dans la cave communale de Vieux-Condé.

Une information est ouverte

Prévenu des faits par le maire de Vieux-Condé, M. Verdun, substitut du procureur de la République, vient d'ouvrir une information. M. le docteur de Lauwereyns, médecin-légiste, a été désigné pour pratiquer l'autopsie, qui aura lieu lundi matin à 10 h. 30.

S'agit-il d'un crime ?

M. Maximin, commissaire de police, aidé de M. Roucaut, secrétaire, et de M. Flévet, brigadier de gendarmerie, a procédé aux premières constatations. Le corps était complètement nu et il n'a pas été possible de relever l'identité du noyé.

Des premiers résultats de l'enquête, il semble que la victime aurait été on se serait jetée à l'eau dans la partie du canal comprise entre Condé et le pont de la Raffinerie à Vieux-Condé. Il paraît, en effet, impossible pour un corps aussi volumineux d'être venu de plus loin.

On ne constata aucune disparition à Vieux-Condé mais il n'en est pas de même à Condé, où un ouvrier mineur polonais, qui habitait rue de l'Escant, est signalé disparu depuis cinq mois.

Si on en croit ce qu'avait dit l'épouse de ce dernier, il serait reparti en Allemagne, mais cette déclaration paraît suspecte, car la femme, à son tour, quitta la ville sans faire savoir où elle allait.

Se trouve-t-on en présence d'un crime ? Et non serait-ce pas le Polonais en question que l'on aurait retrouvé dans le canal ? C'est ce que l'enquête devra établir. En attendant le corps a été déposé dans la cave communale de Vieux-Condé.

On ne constata aucune disparition à Vieux-Condé mais il n'en est pas de même à Condé, où un ouvrier mineur polonais, qui habitait rue de l'Escant, est signalé disparu depuis cinq mois.

Si on en croit ce qu'avait dit l'épouse de ce dernier, il serait reparti en Allemagne, mais cette déclaration paraît suspecte, car la femme, à son tour, quitta la ville sans faire savoir où elle allait.

Se trouve-t-on en présence d'un crime ? Et non serait-ce pas le Polonais en question que l'on aurait retrouvé dans le canal ? C'est ce que l'enquête devra établir. En attendant le corps a été déposé dans la cave communale de Vieux-Condé.

On ne constata aucune disparition à Vieux-Condé mais il n'en est pas de même à Condé, où un ouvrier mineur polonais, qui habitait rue de l'Escant, est signalé disparu depuis cinq mois.

LES MANIFESTATIONS SPORTIVES DU "REVEIL DU NORD"

Le Circuit Cycliste de l'Artois

Sur une vaste boucle de 150 kilomètres empruntant le parcours : Béthune, Bruay, Saint-Pol, Frévent, Doullens, Arras, Ménin-Lietard, Billy-Montigny, Lens et Béthune, nos meilleurs routiers régionaux français vont se livrer aujourd'hui une nouvelle et ardente bataille



Lire en « JOURNÉE SPORTIVE » tous les détails sur l'organisation de cette manifestation ainsi que ceux sur l'épreuve du

Championnat du Nord à la Marche des 100 kilomètres

organisé avec le concours du « REVEIL DU NORD » et qui se dispute également aujourd'hui à Valenciennes

Le boxeur auchellois BOUQUILLON battu par l'Italien SPALLA

ARGOTTE vainqueur aux points du Lillois VERMAUT

Elle s'est déroulée au Cirque de Paris la grande soirée pugilistique que nous avons annoncée Au cours de cette soirée se sont trouvés aux prises les boxeurs Bouquillon, d'Auchel et l'Italien Spalla.

Le match s'est terminé au 11<sup>e</sup> round par la victoire de l'étranger qui mit knock-out notre compatriote.

Les autres matches La rencontre Vermaut-Argotte fut très acharnée ; le combat fut très intéressant à suivre. Il se termina par une victoire aux points d'Argotte.

Une mère s'accusa pour sauver son fils Le 1<sup>er</sup> février 1928, une querelle causée par une ardeur rancuneuse, éclata dans un café de Saint-Etienne, entre les nommés Léon Poinas, 30 ans et Roger Moulin, 17 ans.

La loi martiale à Pékin Des messages chiffrés provenant de Pékin annoncent que la censure des télégrammes qui sont envoyés de Pékin devient plus sévère. Une dépêche de Pékin annonce la proclamation de la loi martiale. Les garnisons étrangères sont prêtes à faire face aux événements.

UNE FEMME ARRÊTÉE UN PRISONNIER ÉVADÉ Nous avons relaté l'évasion de la prison de Chalons-sur-Marne, à l'aide de draps de lit, d'un ex-cheminot, Antoine Janet. Il vient d'être arrêté grâce au concours de Mme Tripeux, une fermière, qui le voyant poursuivre par les gendarmes, lui barra le chemin et, sans hésiter, le saisit par le dos. Il avait essayé de vendre une bicyclette volée.

Cent heures au volant



Ce record vient d'être atteint par les deux américaines qu'on voit ici. Pour se tenir éveillé les automobilistes se firent égayer à l'étrange par un jazz

M. Loucheur, Ministre du Travail, a pris place au Conseil de l'Élysée

M. Oberkirch a accepté le Sous-Secrétariat d'Etat de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale

Les ministres se sont réunis, samedi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Doumergue. M. Poincaré a soumis à la signature du Président de la République, le décret nommant ministre du travail, M. Loucheur, qui a pris séance samedi matin même.

M. Herriot a entretenu le Conseil du programme d'éducation physique en préparation.

Un exposé de M. Bokanowski sur l'aviation M. Bokanowski a commencé, sur la situation de l'aviation, un exposé, qui sera poursuivi dans la prochaine séance du Conseil.

La réponse de M. Oberkirch La Présidence du Conseil communique l'information suivante : M. Oberkirch est venu, hier après-midi, au Ministère des Finances, informer le Président du Conseil qu'il acceptait le Sous-Secrétariat que le Gouvernement lui avait offert au Ministère du Travail, de l'Hygiène et de la Prévoyance Sociale.

La création d'un haut-commissariat aux sports En ce qui concerne l'éducation physique, on ajoute que les membres du Gouvernement ont examiné l'éventualité de créer soit un sous-secrétariat d'Etat, soit un haut-commissariat aux sports, mais aucune décision n'a été prise à ce sujet.

EXPLOITS D'AVIATEURS

EN HAUT : Les aviateurs espagnols Jimenez et Iztetia qui ont tenté de battre le record de la distance en ligne droite et qui ont échoué après 27 heures de vol. Partie de l'aérodrome de Tablada (Séville), ils ont dû atterrir à Darvayah, entre le Tigre et l'Égypte, à 60 kilom. de Nisibis.

EN BAS : Les aviateurs Wilkins et Eielson, qui ont survolé le pôle-Nord, sont arrivés à New-York le samedi 1<sup>er</sup> juin, par avion. On voit ici la réception à leur arrivée. De gauche à droite : MM. Schurman, Ambassadeur des États-Unis, Eielson et Wilkins.

Deux aviateurs italiens ont battu les records du monde de durée et de distance On manda de Rome que l'avion « S. 61 » piloté par les aviateurs Ferrarin et Delprete, qui avait pris son vol le 31 mai, à 5 h. 15 du matin, pour battre le record du monde de durée sur circuit fermé, continuait samedi à midi à tenir l'air.

Vendredi à 15 h. 30 les aviateurs italiens avaient battu le record du monde de distance en circuit fermé, détenu depuis le 6 août 1927 par les Allemands Edzard et Bisciola, avec 4580 kil. 528. Samedi matin, à 4 h. 40, l'avion italien avait couvert une distance sur la route de la mer de 5200 kilomètres.

La traversée du Pacifique par le « Croix du Sud » Nous avons annoncé que l'avion « Croix du Sud » était arrivé à Wheeler-Field (Honolulu). En quittant l'avion, le capitaine Kingsford Smith a déclaré qu'il continuerait sa randonnée jusqu'à Suva, comme projeté. Les aviateurs comptent repartir après-demain.

La prochaine étape de Honolulu-Suva (iles Fidji), par les îles Phoenix et Samoa, est de 4500 kilomètres environ. Il est douteux que Kingsford-Smith puisse la faire sans escale, puisque la provision d'essence était presque épuisée après le vol de San-Francisco à Honolulu d'un parcours de 3.700 kilomètres.

LE MYSTÈRE DE PARIS-PLAGE Toujours à la recherche de l'assassin

Arrivera-t-on à élucider l'énigme de l'homme au trench-coat blanc ?

Paris-Plage, 2 Juin. — Encore un « meurtre » qui n'a pas apporté la solution du mystère troublant de l'assassinat de Mrs Wilson.

Si les hôtesses de la station balnéaire affluée, comme tous les samedis, débarquent d'Angleterre, ou arrivent en vacances au mois de mai, sur la plage, les places policières ne connaissent guère, aux heures de « noc », d'end.

Tous les jours, calculés dans le Commissariat de police, ils ont interrogé des témoins, remis au point une enquête, continué à travailler à l'éclaircissement du drame énigmatique.

« L'enquête a-t-elle avancé ? On le dit... Arrivera-t-on bientôt à une solution ? On l'espère.

Et on cherche toujours Quelque discrétion qu'on observe du côté des enquêteurs, nous croyons savoir qu'on s'efforce surtout actuellement d'éclaircir le mystère du trench-coat blanc.

Le point, nous l'avons dit, peut être capital. On comprend qu'on y attache une énorme importance. De toutes façons, il faut qu'il soit élucidé. Il le sera.

On attendait, les commentaires vont toujours leur train. L'affaire Wilson est l'événement sensationnel de la saison. On en parle au café, sur la plage, dans les bars. Il n'est plus question aujourd'hui de second cadavre trouvé dans la forêt. Les bruits les plus invraisemblables n'en continuent pas moins à courir.

Ce qui est vrai, c'est que les enquêtes se poursuivent à Monte-Carlo, du côté de l'Angleterre, par avion. Une enquête intensive en cours ? On en est toujours à se le demander.

Le scandale de Balleuil Des précisions

A propos de l'interview que nous avons publiée hier matin, nous recevons de l'intéressé une lettre dans laquelle il nous prie de publier les précisions suivantes :

« Je ne me suis pas rendu à la Préfecture mais aux services de la reconstruction, rue Saint-Bernard et je n'ai vu M. D... qu'une seule fois le 14 décembre 1927.

« Je me suis rendu rue Saint-Bernard le 19 octobre 1927, demandant qu'une enquête se fasse sur la gestion de M. Dumès sans voir cette fois M. D...

« Depuis cette époque je dois reconnaître que les enquêtes se sont multipliées et que les services de la Reconstruction ont découvert des irrégularités s'élevant à 200.000 francs, que M. Dumès a remboursés à concurrence de 500.000 francs.

« Je dois reconnaître que M. D... n'a prononcé aucune parole qui puisse laisser croire qu'il n'entendait pas faire la lumière la plus complète et paraissait animé des meilleures dispositions.

« Je n'ai aucune critique à adresser à son égard pas plus qu'à M. L... »

C'est le 27 Juin qu'aura lieu le TIRAGE de la GRANDE TOMBOLA de la Presse

en faveur de la Caisse de retraite de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord

Cette tombola a obtenu et continuera à obtenir chaque jour la faveur du public, qui tient à manifester ainsi sa sympathie pour les publicistes de notre région. Cette faveur s'explique aussi par l'importance des lots de la tombola :

- Un portefeuille de 50.000 fr. d'une valeur de 50.000 fr.
Un portefeuille de 20.000 fr. d'une valeur de 20.000 fr.
Un portefeuille de 10.000 fr. d'une valeur de 10.000 fr.
Un portefeuille de 5.000 fr. d'une valeur de 5.000 fr.

et beaucoup d'autres lots importants, agréables ou utiles, et tous d'une valeur réelle, dont la liste sera très prochainement publiée.